

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 25 janvier 2017 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté	M. Sylvain Lefèbvre-Matte
Mme Marie-Claude Deschênes	M. Serge Tremblay
Mme Isabelle Mainguy	M. Yves Walsh
Mme Johanne Minville	
Mme Lina Moisan	

M. Benoit Bisson, représentant commissaire-parent pour le secondaire
Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA

ABSENCES

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le primaire
M. Roger B. Plamondon

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier, directeur des Services des ressources financières et matérielles et du transport scolaire, Mme Marlène Bédard, directrice des Services éducatifs, M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC41/16-17**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 25 janvier 2017 en ajoutant le point suivant :

12.2 Sécurité dans les sports

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 25 janvier 2017

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 23 novembre 2016
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016
- 3.3 Suivi du procès-verbal et des résolutions

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

- 6.1 Appui au Regroupement pour un Québec en santé
- 6.2 Mandat CCSR
- 6.3

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

- 7.1 Politique 341 – critères d'inscription
- 7.2
- 7.3

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8.1
- 8.2
- 8.3

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 9.1 Procédure 562 – organisation du transport scolaire
- 9.2 Adhésion et regroupement d'achat pour les assurances générales
- 9.3

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10.1 Abrogation des procédures 267 et 268
- 10.2 Procédure 266 – Procédure relative à la préparation et à la tenue des séances du conseil des commissaires
- 10.3 Séance d'étude du 15 février devancée au 8 février 2017

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1
- 11.2

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1 Opération Nez-rouge

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC42/16-17

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
23 NOVEMBRE 2016**

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 23 novembre 2016 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC43/16-17

**3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
14 DÉCEMBRE 2016**

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC44/16-17

6.1 APPUI AU REGROUPEMENT POUR UN QUÉBEC EN SANTÉ

Attendu que le gouvernement du Québec a adopté le 23 octobre 2016 sa Politique gouvernementale de prévention en santé et qu'il est nécessaire qu'on y investisse des moyens importants sans toutefois hypothéquer les autres missions de l'État;

Attendu que l'augmentation des coûts de santé, en particulier ceux associés au traitement de maladies chroniques imputables à de mauvaises habitudes de vie comme le tabagisme, la sédentarité et la mauvaise alimentation, crée une pression sur les finances publiques du Québec et accapare une trop grande partie de son budget, limitant d'autant notre capacité à investir dans des programmes soutenant notre développement économique, social et humain;

Attendu que des milliers d'organisations sont déjà mobilisées pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par la population, qu'elles proposent un plan concerté au gouvernement du Québec et qu'elles ont besoin de moyens pour poursuivre leurs efforts;

Attendu que les efforts des dix dernières années ont permis de faire progresser la norme sociale sur les saines habitudes de vie au point d'atteindre le point de bascule qui permettra de constater de véritables changements dans les modèles de vie;

Attendu que par ailleurs, le taux de tabagisme stagne depuis plusieurs années et que de nouvelles stratégies sont nécessaires pour convaincre les fumeurs de renoncer au tabac ou aux jeunes Québécois de ne pas commencer à fumer;

Attendu que le Québec est, de toutes les provinces canadiennes, celle où le taux de taxation sur le tabac est le plus bas (29 \$ de taxes sur chaque cartouche de cigarettes, alors que la moyenne canadienne est de 50 \$);

Attendu que le sucre consommé en trop grande quantité contrevient aux principes d'une saine alimentation et favorise le développement de maladies chroniques;

Attendu que le *Regroupement pour un Québec en santé*, demande au gouvernement du Québec :

- De poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnement favorable aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécois et Québécoises;
 - a) par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b) par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation de sucre;
- D'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien des Québécoises et des Québécois.

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

Que la Commission scolaire de Portneuf donne son appui à la mobilisation provinciale du *Regroupement pour un Québec en santé*.

Monsieur Sylvain L. Matte demande le vote.

Pour = 4

Contre = 7

REJETÉ À LA MAJORITÉ

CC45/16-17

6.2 MANDAT CCSR

Considérant que la Commission scolaire de Portneuf doit procéder à l'acquisition de matériels informatiques via un regroupement d'achats ;

Considérant que les prévisions incluses dans les règles budgétaires 2016-2017 indiquent que la Commission scolaire s'est vu réserver une somme de 131 534 \$, dans la mesure 50760, pour soutenir les établissements dans les acquisitions de matériels informatiques et que cette mesure pourrait être renouvelée en 2017-2018 ;

Considérant le processus de cueillette des besoins établi par la Commission scolaire pour satisfaire nos établissements et que le CCSR offre une bonne gamme de produits usagés et garantis qui répondent aux besoins actuels des établissements ;

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

D'engager la Commission scolaire à requérir des biens technologiques usagés selon le mandat SAR140-2017 donné au CCSR, selon les termes et conditions prévus aux documents du mandat et du bordereau, valables comme s'ils étaient ici, tout au long reproduits, et de façon spécifique :

<u>Nombre</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
160	Ordinateurs de bureau à 200,00 \$	32 000,00 \$
25	Ordinateurs portables à 250,00 \$	6 250,00 \$
20	Moniteurs 22" à 70,00 \$	1 400,00 \$
20	Moniteurs 19" à 45,00 \$	900,00 \$

Le tout représentant une somme de 40 550,00 \$, conformément au mandat SAR140-2017 déposé sous la cote CC45/16-17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC46/16-17

7.1 POLITIQUE 341 – CRITÈRES D'INSCRIPTION

Considérant que la politique Critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Portneuf a été établie dans le respect de la Loi de l'instruction publique;

Considérant que ledit projet fut présenté lors de la séance d'étude du conseil des commissaires du 11 janvier 2017 ;

Considérant que ledit projet fut présenté lors de la rencontre du comité de parents du 9 janvier 2017 ;

Considérant que ledit projet fut présenté lors du comité consultatif de gestion du 7 décembre 2016 ;

Madame la commissaire Laurette Côté propose :

D'adopter la politique Critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire de Portneuf sous la cote CC46/16-17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC47/16-17

9.1 PROCÉDURE 562- ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE

Considérant que le comité consultatif du transport scolaire a revu le document concernant l'organisation du transport scolaire afin de préciser certaines informations;

Considérant que le conseil de direction a revu le document concernant l'organisation du transport scolaire et est en accord avec les modifications,

Monsieur le commissaire Yves Walsh propose :

D'adopter le document d'organisation du transport scolaire tel que déposé et de conserver ledit document sous la cote CC47/16-17.

CC48/16-17

9.2 ADHÉSION ET REGROUPEMENT D'ACHAT POUR LES ASSURANCES GÉNÉRALES 2017-2018 DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Considérant l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

Considérant qu' il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année 2017-2018 selon les avis reçus;

Considérant que la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller, Guy Turcot de Groupe Turcot inc.;

Considérant qu' il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire de Portneuf de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales,

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

De renouveler l'adhésion de la Commission scolaire de Portneuf au regroupement d'achats des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2017-2018;

De mandater la firme Groupe Turcot inc. pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme BFL, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances générales en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

De mandater la Commission scolaire des Appalaches, s'il y a lieu, à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

De s'engager à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Groupe Turcot inc., le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement;

D'autoriser le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Monsieur Jean-François Lussier, ou le coordonnateur de ce même service, Monsieur Jean Dion, à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC49/16-17

10.1 ABROGATION DES PROCÉDURES 267 ET 268

Considérant que l'information incluse dans les procédures 267 et 268 concernant la période de questions et le huis clos est prévue dans la nouvelle procédure 266 relative à la préparation et à la tenue des séances du conseil des commissaires,

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

D'abroger les procédures 267 et 268 du manuel de gestion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC50/16-17

10.2 PROCÉDURE 266 – PROCÉDURE RELATIVE À LA PRÉPARATION ET À LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Considérant les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique par le projet de loi 105 ;

Considérant l'abrogation des procédures 267 et 268 relatives à la période de questions et au huis clos lors des séances du conseil des commissaires ;

Considérant que la nouvelle procédure sur la préparation et la tenue des séances du conseil des commissaires a fait l'objet d'une séance de travail le 14 septembre 2016 ;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

D'adopter la nouvelle procédure 266 relative à la préparation et à la tenue des séances du conseil des commissaires et de déposer le document sur la cote CC50/16-17.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC51/16-17
13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose la levée de l'assemblée à 20 h 25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AUTRES SUJETS :

3.3 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Monsieur Benoit Bisson, commissaire-parent, fait un retour sur la dernière rencontre du comité de parents qui s'est déroulée le 9 janvier dernier.

10.3 Séance d'étude du 15 février devancée au 8 février 2017

Madame Monique Delisle informe les commissaires que la séance d'étude du 15 février 2017 sera devancée au 8 février 2017 à compter de 19 h 30.

12.1 Opération Nez-rouge

Madame Johanne Minville dépose un montant de 88,50 \$ dans le cadre de l'Opération Nez-rouge.

Elle souligne que les profits réalisés pour les deux équipes de la Commission scolaire de Portneuf, soit 133,50 \$, étaient partagés avec la Table en environnement.

12.2 Sécurité dans les sports

Madame Isabelle Mainguy fait un retour sur un accident survenu lors d'une pratique de basketball, en décembre dernier, à l'école secondaire de Saint-Marc.

Un suivi sera fait auprès du RSEQ concernant la réglementation relative au port de lunettes conventionnelles lors d'activités sportives.

DOCUMENTS REMIS :

3.3 Suivi du procès-verbal et des résolutions

7.1 Politique 341- critères d'inscription

9.1 Procédure 562 – organisation du transport scolaire

10.2 Procédure 266 – Procédure relative à la préparation et à la tenue des séances du conseil des commissaires.